

OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

BASSIN YAR

ANNEE 2019

Indice d'abondance pondéré

10,42

par rapport à la moyenne régionale 2019 (34,83)

TRES MAUVAIS

Etat

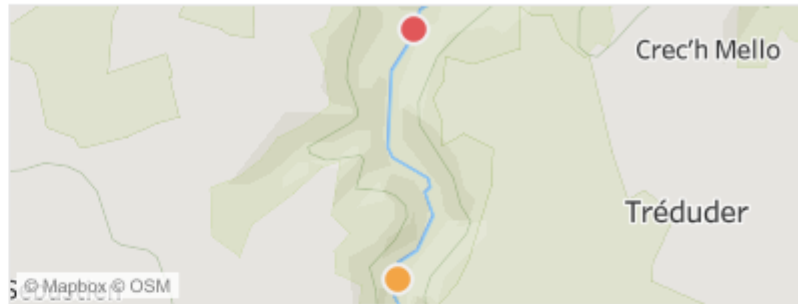
par rapport à la moyenne du bassin sur 10 ans

TRES BON

Tendance

par rapport à la moyenne du bassin sur 10 ans

EN FORTE HAUSSE



Indice d'abondance saumons

FAIBLE (entre 10 et 20)

TRES FAIBLE (inférieur à 10)

Les indices sur le Yar sont faibles.

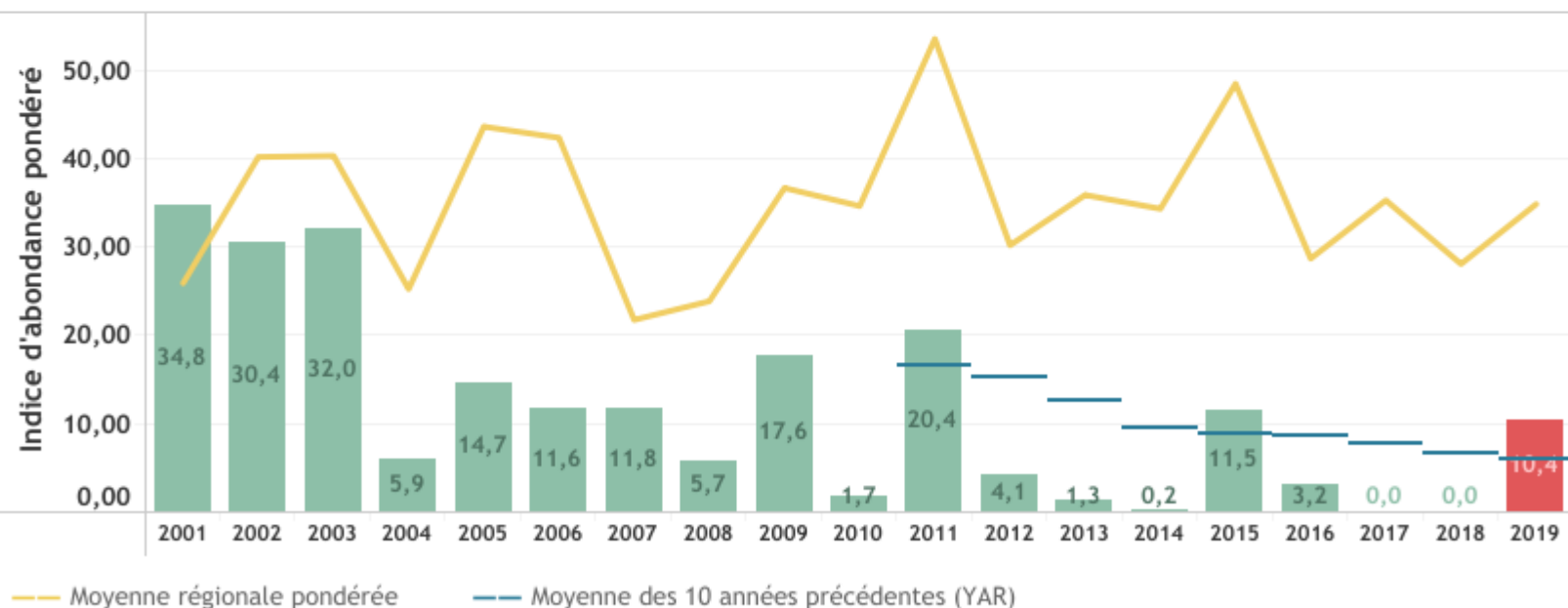
Chiffres clés du suivi en Bretagne en 2019

% production régionale	0,4%
Production annuelle de juvéniles de saumon (0+)	1 384
Moyenne Sur 10 Ans	5,99
Production moyenne de juvéniles de saumon (0+) 2009-2018	796
Surface de production totale estimée (m ²)	37 104
Surface de production suivie (m ²)	37 104
% de la surface production régionale	1,21%
Nombre stations	2
IA sur le bassin depuis l'année	2001

Conditions de pêche (hydrologie, matériel, ...) :

Compatibles avec une bonne application de la méthode.

Evolution des indices d'abondance pondérés de juvéniles de saumons sur le bassin YAR



Bien que faible, l'IA 2019 est en hausse comparativement aux années antérieures et se situe au dessus de la moyenne des 10 dernières années.

OBJECTIFS PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

Indicateur d'état..

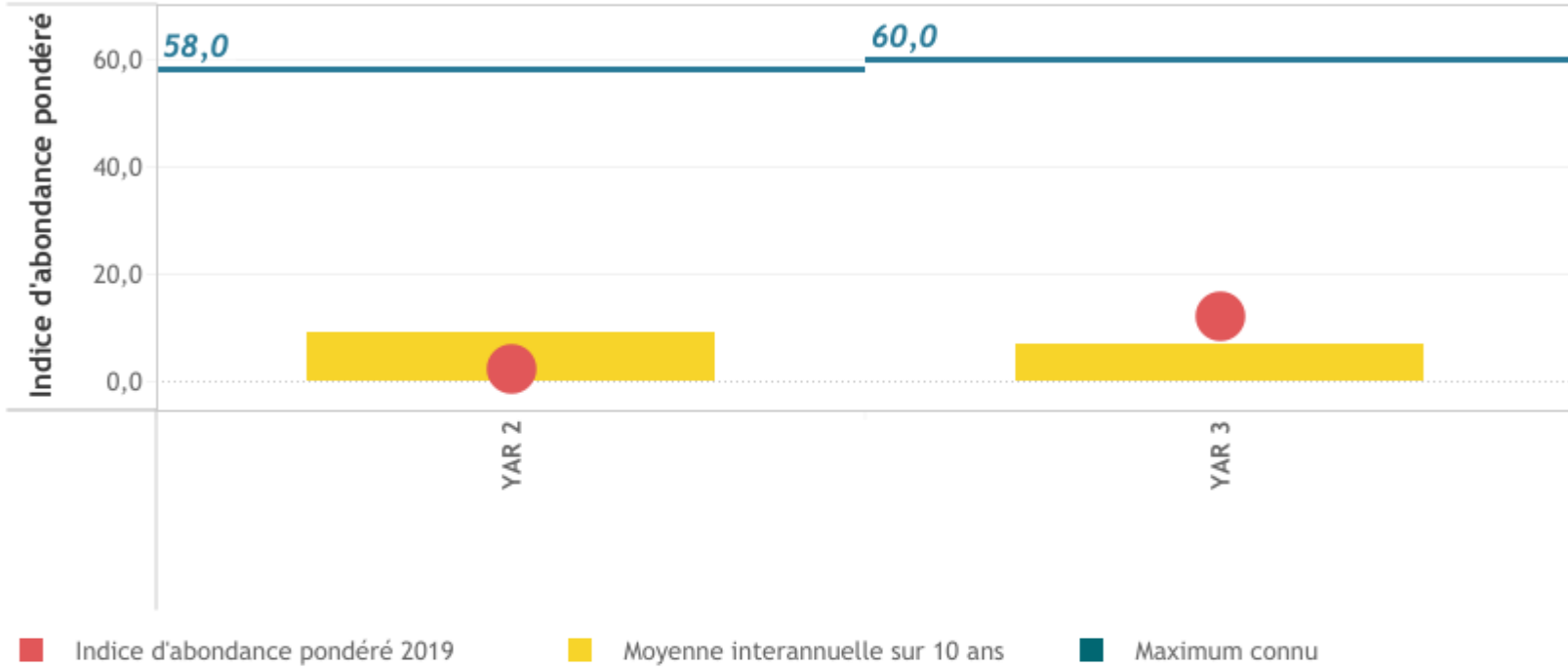
Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

SAUMON

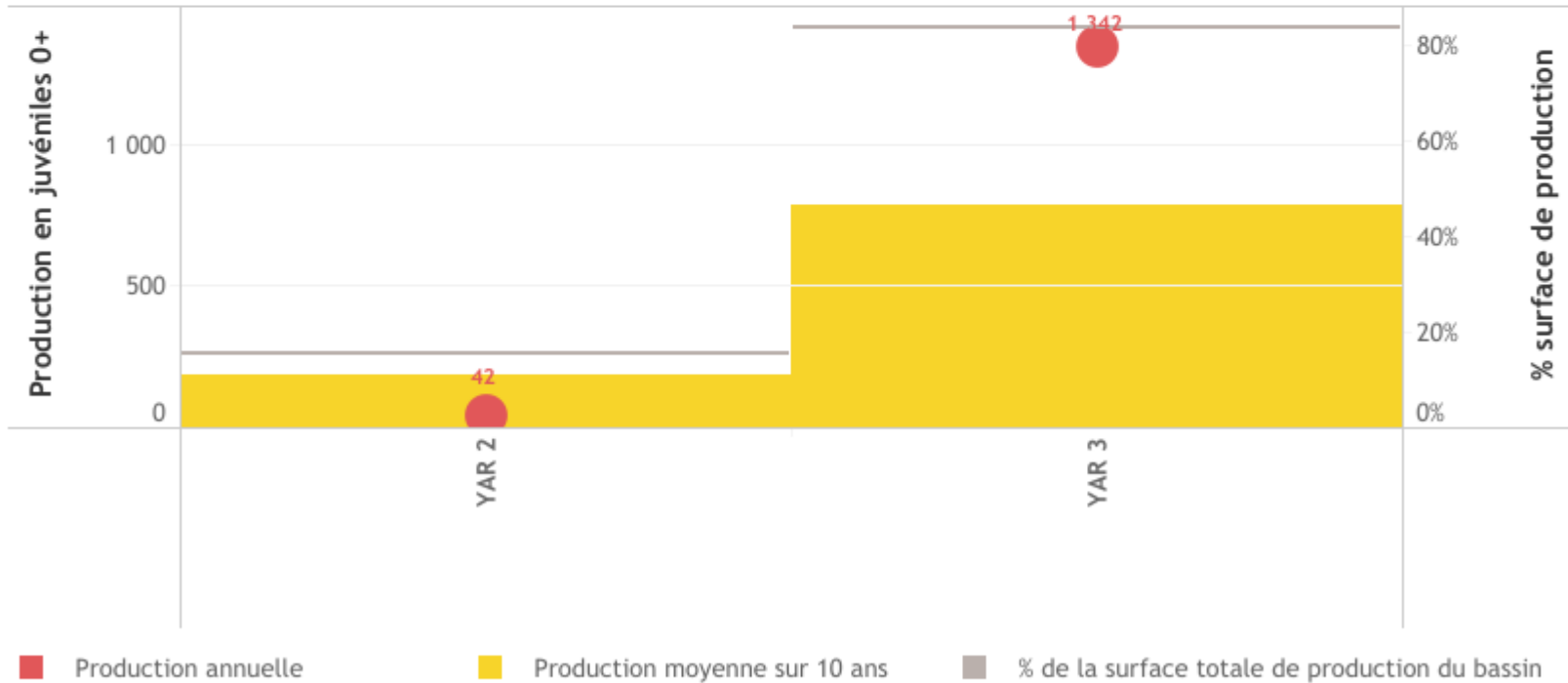
BASSIN YAR

ANNEE 2019

Répartition des indices d'abondance pondérés de juvéniles de saumons en 2019 sur le bassin YAR



Contribution des affluents ou tronçons en 2019 sur le bassin YAR



2019 se caractérise par un net déficit de productivité des radiers du cours aval.